

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Assemblée Permanente

14 mars 2008

Simplification des procédures pour les entreprises artisanales: les CMA à la pointe de l'innovation

Alain Griset, président de l'APCM, et Jean-Vincent Boussiquet, président de la chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire, inaugureront en présence d'Hervé Novelli, secrétaire d'Etat chargé des entreprises et du commerce extérieur, le site complet de formalités en ligne pour les entreprises artisanales www.cfe-metiers.com lundi 17 mars à 17 heures.

Une nouvelle étape est franchie pour les chefs d'entreprises artisanales qui pourront dorénavant effectuer en ligne, via leur accès internet, l'ensemble des démarches nécessaires tout au long de la vie de leur entreprise. Le système est parallèlement mis en place dans plus d'une cinquantaine de CMA, sa généralisation à l'ensemble des chambres de métiers et de l'artisanat est en cours.

Ce système fonctionne via les Centres de formalités des entreprises (CFE) des chambres de métiers et de l'artisanat, guichets uniques de toutes les démarches de formalités d'une entreprise, depuis la création d'une entreprise jusqu'à sa transmission. Equipés d'un système d'échanges de données informatisées, les CFE permettent la dématérialisation de toutes les démarches auprès de tous les organismes concernés par les événements de la vie de l'entreprise.

L'optimisation des missions des CFE est l'une des propositions de la commission pour *la simplification de l'environnement des entreprises en matière réglementaire* remises en septembre 2007 à Hervé Novelli.

**Chambre de métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire
36-42 Route de Saint-Avertin 37200 Tours**

Contacts

CMA Indre-et Loire
Caroline Augustin
02 47 25 24 07 et 06 88 75 28 11
communication@cm-tours.fr

APCM
Elisabeth de Dieuleveult
01 44 43 10 96 et 06 61 25 98 00
dieuleveult@apcm.fr

PJ : Proposition n°3 extraite du rapport sur la *Simplification de l'environnement des entreprises en matière réglementaire*
Exemple du rôle du CFE dans la création d'entreprise.

Assemblée permanente des chambres de métiers (APCM) - 12, avenue Marceau - 75008 Paris
Tél. : 01 44 43 10 00 - Fax : 01 47 20 34 48 - [http : //www.artisanat.fr](http://www.artisanat.fr)